

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 1 (1909)
Heft: 1

Artikel: L'action directe
Autor: Sigg, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382746>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ACTION DIRECTE.

Par Jean Sigg.

Au congrès de Bourges, en 1904, la Confédération générale du travail décidait d'enlever de haute lutte la journée de huit heures, le 1^{er} mai 1906. Elle décidait aussi de faire aboutir cette revendication par le moyen de l'«action directe».

On s'est fait, en Suisse, dans les milieux ouvriers qui prirent feu et flamme pour cette tactique nouvelle, une idée parfois si bizarre de ce que la Confédération générale du travail et les leaders du mouvement syndicaliste français entendaient par ce mot, qu'il est nécessaire de le projeter en pleine lumière, en reproduisant les textes officiels, afin qu'il ne subsiste plus aucune ambiguïté sur sa signification réelle.

Au lendemain donc de ce congrès de Bourges, le comité confédéral confia à une commission spéciale, dite des «huit heures» et qui comptait un membre par fédération adhérente, le soin de mener le combat. Puis, il constitua une caisse indépendante qui devait être alimentée par des cotisations volontaires, par des souscriptions recueillies dans les organisations fédératives et dans les syndicats, par des dons personnels enfin.

Une affiche fut composée qui fut distribuée gratuitement aux Bourses du travail, aux syndicats et aux fédérations. Ces organisations prenaient à leurs frais le coût du timbre et de l'affichage.

Voici ce document :

CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL

Nous voulons

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES.

Camarades de travail !

La réduction à huit heures de la durée du travail est, depuis une vingtaine d'années, une des plus constantes préoccupations de la classe ouvrière. La nécessité de cette amélioration a été démontrée si souvent, et avec une telle abondance de preuves qu'il est inutile d'insister longuement pour en faire apercevoir l'urgence.

La réduction de la durée du travail s'impose, tant au point de vue physique que moral et social.

Au point de vue physique, il est de toute évidence que les longues journées de travail surmènent l'organisme et le prédisposent à des maladies nombreuses, au premier rang desquelles est la tuberculose. Qui ne sait que, grâce aux fatigues professionnelles, la mortalité est plus considérable chez les prolétaires que chez les bourgeois ?

Au point de vue moral, les longues journées de travail sont terriblement pernicieuses. Elles ravalent l'être humain au rôle végétatif de bête de somme, entravent l'épanouissement de ses sentiments, l'empêchent de se créer un intérieur, d'aimer, de penser.

Puis encore, les longues journées prédisposent à l'alcoolisme, qui aveugle la race et nous rend plus dociles à l'exploitation capitaliste.

Au point de vue social, la diminution de la journée de travail a pour conséquence immédiate l'atténuation du chômage, une des plus hideuses plaies qu'engendre la production incohérente sous le régime capitaliste.

Donc, il y a un intérêt personnel et un intérêt social, c'est-à-dire *intérêt de solidarité*, à réduire le plus possible la durée du travail.

En effet, chacun de nous, outre le bénéfice immédiat et personnel qui découle de la réduction des heures de travail, a la satisfaction de s'associer à une besogne de solidarité : en travaillant moins nous-mêmes, nous créons, pour nos frères sans travail, la possibilité d'embauche à l'atelier ou à l'usine. D'autre part, un moindre labeur élève notre dignité, nous rend plus conscients, plus forts et, par conséquent, plus aptes à défendre nos intérêts sociaux et à préparer l'émancipation intégrale.

Quand on est absorbé par un travail long et pénible, on est déprimé matériellement et moralement, et une seule préoccupation subsiste, celle de satisfaire les besoins organiques : manger . . . dormir . . . !

Quant à vivre intellectuellement et socialement, on est incapable de le vouloir, tellement est grande la lassitude physique.

Ainsi, il est de toute nécessité de conquérir

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES

et aussi son *corollaire logique*

LE REPOS HEBDOMADAIRE.

Aujourd'hui encore, des corporations entières, principalement celles qui servent d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur, ouvriers de l'alimentation, employés, coiffeurs, cochers, garçons de magasin, etc., sont traitées en parias et astreintes à fournir des journées de 12 à 15 heures, souvent même 18 heures de travail.

Pour ces corporations, la conquête du repos hebdomadaire est un acheminement vers celle de la journée de huit heures.

L'une implique l'autre. Et c'est justement cette concordance inéluctable qui solidarise les intérêts de tous les travailleurs, et fait que l'intérêt des uns n'est que la répercussion des intérêts des autres.

QUE FAUT-IL FAIRE ?

C'est la question qui s'est posée au Congrès corporatif de Bourges. Devons-nous, comme on a eu trop de tendance à le faire, continuer à nous reposer sur le bon vouloir du législateur ?

Non ! De nous-mêmes doit venir l'amélioration de notre sort. Les libertés ne se mendient pas : elles s'arrachent de haute lutte.

Donc, en conclusion, le Congrès de Bourges décida d'indiquer une date (assez éloignée pour que nous puissions tous nous mettre d'accord) et il a été convenu qu'à partir de cette date les «travailleurs ne devront pas consentir à travailler plus de huit heures».

Les huit heures accomplies, ils sortiront des ateliers, des usines, abandonneront les chantiers, signifiant ainsi aux patrons leur volonté de n'être plus exploités — en attendant mieux — que huit heures par jour.

Comme de juste, à la réduction de la journée de travail ne devra pas correspondre une diminution de salaire, ni une augmentation du prix des produits. Nous voulons que l'amélioration conquise soit réelle. Cela va dépendre de nous. Pour qu'elle le soit, il faut qu'elle comporte une réduction des privilèges capitalistes.

La date choisie est celle du premier mai 1906.

A PARTIR DU PREMIER MAI 1906, NOUS NE FERONS QUE HUIT HEURES !

Camarades ! Il ne s'agit pas d'attendre que d'autres s'occupent de notre sort. C'est à chacun de nous d'agir. L'effort doit venir d'en bas, de tous, de partout !

Agissons ! Agissons sans trêve ni répit ! Faisons chacun de la propagande dans notre milieu ! Que, dès maintenant, tous les syndicats se préoccupent d'imposer la journée maximum de huit heures dans leur corporation. Que dans tous les centres, que dans toutes les Bourses du travail, se forment des comités d'agitation pour les huit heures. Et, par nos efforts concordants et infatigables, nous créerons un courant d'opinion qui brisera toutes les résistances.

Vouloir, c'est pouvoir.

Voulons donc la journée de huit heures... et nous l'aurons!

Mais ne nous y trompons pas: la conquête de la journée de huit heures n'est qu'un acheminement vers un but plus grandiose. Ce que nous poursuivons, c'est l'abolition de l'exploitation humaine. La bataille sociale ne peut finir que quand, l'expropriation capitaliste accomplie, le peuple sera maître de ses destinées.

LE COMITÉ CONFÉDÉRAL.

Malgré sa longueur, j'ai tenu à donner ce document en entier, car il contient, outre une claire affirmation de principe, toute la tactique de l'action directe dans son application à l'obtention de la journée de huit heures: sortir des ateliers, abandonner les chantiers... et ne plus reprendre le travail que si le patronat cède sur ce point particulier. Le même appel fut imprimé sous la forme de prospectus et distribué par des centaines de milliers d'exemplaires. Et pour faire mieux entrer certaines formules dans le cerveau des ouvriers les plus récalcitrants, on les imprima sur des « papillons » gommés qui devaient être collés partout. Voici quelques-unes de ces formules:

« Vouloir, c'est pouvoir! Travailleurs, voulons la journée de huit heures! — L'exploité faisant plus de huit heures s'abrute par le travail. — Travailleurs, exigeons le repos hebdomadaire et la journée de huit heures! — A partir du premier mai 1906, faire plus de huit heures sera trahir la cause ouvrière. — Plus la journée est courte, plus le salaire est élevé. — La journée de huit heures, c'est plus de liberté. — Travailler au maximum huit heures, c'est préparer la grève générale expropriatrice. — Vouloir la journée de huit heures, c'est vouloir plus de bonheur pour soi et pour les siens. — La journée de huit heures, c'est plus de santé. — Travailler huit heures, c'est défendre son salaire. — Travailler huit heures, c'est préparer son émancipation. — Etc. »

Le repos hebdomadaire n'était pas oublié non plus.

« Le repos hebdomadaire est nécessaire. Nous le voulons! — Patrons, fermez le dimanche, sinon on vous sabottera. — Le Repos hebdomadaire, ou gare au sabotage! — Le repos hebdomadaire, ou gare au boycottage! — Nous voulons un jour de repos après six jours de travail. — Etc. »

Des millions de ces papillons furent collés partout, jusque dans les coins les plus reculés de la France. Et dans les grandes villes, pas une glace de tramway, de café, de wagon, dans les usines et ateliers, pas un règlement d'atelier, pas un seul document patronal qui ne reçut son papillon ouvrier. De plus, deux petites brochures, de format commode pour la propagande, fort bien écrites et remarquables par leur clarté et leur concision, traitèrent, l'une de « La journée de huit heures » en général, et l'autre de « La journée de huit heures » dans le bâtiment plus spécialement. Des conférenciers circulaient dans tous les centres ouvriers, et jusque dans les hameaux les plus lointains, parlant des huit heures et de la disparition du chômage. C'était là l'œuvre de l'organisation centrale, qui fut complétée encore par celle des grandes fédérations industrielles: bâtiment, métallurgie, mécaniciens, bijoutiers, peintres, voiture, etc.

Qu'allait-il sortir, au premier mai 1906, de cette

propagande admirablement conduite et toute cristallisée autour d'un seul point: la journée de huit heures?

Mais avant de raconter cette page d'histoire, arrêtons-nous un instant aux événements qui précéderent de quelques semaines ceux du premier mai. La catastrophe de Courrières, dans laquelle avaient péri plus de 1200 mineurs, avait produit une émotion indicible dans toute la classe ouvrière française. Quelques jours après éclatait une grève générale des mineurs, et c'étaient les luttes entre le vieux syndicat — à tendances réformistes — et le syndicat révolutionnaire, dit Syndicat Broutchoux, du nom de son leader; c'était le Nord presque tout entier occupé par de la troupe; les collisions avec la cavalerie et les arrestations en masse, ordonnées par le gouvernement. A la date du 25 avril, l'*Humanité* pouvait écrire: « Les troupes ont accompli leur besogne; il paraît que tout est calme. Le gouvernement en profite pour continuer sa série d'arrestations arbitraires, odieuses. »

Dans nombre de corporations, on n'avait pas attendu le premier mai pour revendiquer de plus courtes journées de travail ou des augmentations de salaire. Ainsi les ouvriers de la Fédération du livre, qui avaient déjà décidé au congrès de Lyon, en juin 1905, de demander la journée de neuf heures, comme transition à celle de huit, et cela sans aucune réduction de salaire; ainsi des ouvriers des presses typographiques, des bijoutiers, des tailleurs de pierres et ravaleurs, des lithographes, etc.

Je reproduis ci-dessous les revendications des lithographes, car elles sont celles qui, à mon avis, caractérisent le mieux l'esprit des revendications de la classe ouvrière française, *en général*, pendant cette période d'agitation:

Reconnaissance officielle des syndicats ouvriers lithographiques du département de la Seine par les patrons lithographes de la région.

La journée de travail est fixée à *huit heures* pour tous les ouvriers sans distinction de spécialité.

La réduction des heures de travail n'entraîne *aucune diminution de salaire*. Il est bien entendu que le tarif des huit heures est le même que pour les dix heures actuelles.

En cas de chômage dans une maison, le travail sera réparti également entre tous les ouvriers de même spécialité. Toute journée commencée sera terminée.

Suppression du travail aux pièces pour tous les lithographes travaillant dans les imprimeries, y compris les écrivains-graveurs.

Les montants, grises et retouches, faisant partie des attributions des écrivains-graveurs, devront exclusivement être exécutés par ces derniers.

Les heures supplémentaires sont interdites.

Le repos hebdomadaire est obligatoire.

Respect par le patron des lois sur l'hygiène, susceptibles de garantir la vie des ouvriers.

Dans presque tous les « cahiers » des organisations ouvrières, nous retrouvons les mêmes revendications, avec les doléances spéciales à chaque profession.

Les peintres en bâtiment font *savoir* à leurs patrons qu'ils se mettront en grève le premier mai — suprême naïveté — et le cartonnage de Paris a cessé le travail.

En province, les ouvriers furent plus lents à se mettre en mouvement. A Lorient, les pêcheurs, à Châtel-Guyon, les maçons, à Cosnes, les ouvriers sur limes, à Châteauroux, les typographes, à Clermont-Ferrand, les ouvriers plombiers, serruriers, zingueurs et couvreurs, à Moulins, les maçons et les manœuvres, à Vannes, les menuisiers du bâtiment, et je laisse intentionnellement de côté les grèves qui, à ce moment, battaient leur plein et qui n'avaient aucun rapport avec le mouvement de la Confédération du travail.

A mesure que nous approchons de cette date du premier mai, apparaissent les premiers appels des organisations ouvrières importantes. Celui de la « Fédération nationale ouvrière de l'industrie textile » nous donne le ton *moyen* de ces documents que vont afficher un peu partout, les uns après les autres, les organisations des tailleurs et couturières, des travailleurs de l'alimentation, des coiffeurs, des ouvriers du bâtiment.

Camarades !

Notre septième congrès national, tenu à Rouen, ainsi que notre cinquième congrès international, tenu à Milan, ont décidé que nos organisations devaient faire le plus de propagande et le plus de pression possibles sur les pouvoirs publics, pour arriver à obtenir la réduction des heures de travail.

A l'approche du premier mai, nous osons croire que partout, où faire se pourra, vous ferez valoir nos principales revendications qui sont l'application de la loi de 1850, sur le tissage et le bobinage, le minimum de salaire établi par région, la suppression des primes incorporées dans le salaire fixe, la suppression des amendes et rabais iniques que nous subissons, et la journée de huit heures.

Nous voulons croire que nos camarades textiles ne resteront pas en arrière, le premier mai prochain, et qu'ils sauront se joindre aux travailleurs du monde entier qui se lèveront ce jour-là pour formuler des revendications et leur volonté d'en finir avec l'exploitation capitaliste.

Camarades, tous debout le premier mai, pour affirmer notre droit à la vie. Debout, pour acclamer l'ère du travail associé et fraternel que nous voulons substituer au régime actuel qui se caractérise par la misère affreuse du plus grand nombre que sont les travailleurs, et par la richesse opulente d'une minorité oisive, la classe capitaliste.

Pour le Conseil fédéral : V. RENARD.
(A suivre.)



Notes statistiques.

Le changement des prix du commerce de gros dans les 20 dernières années, a été illustré par des données très intéressantes et bien détaillées dans le bulletin trimestriel pour la statistique de l'Empire allemand, récemment paru. Nous y remarquons qu'autant les denrées alimentaires que les matières premières industrielles se sont trouvées, pendant ces deux dizaines d'années, presque sans exception, dans le signe d'un mouvement de hausse des prix très accentué. La hauteur du renchérissement est démontré le plus clairement par les chiffres proportionnels suivants, auxquels ont été posés comme base les prix moyens, calculés sur les diverses sortes et places. Si nous prenons le chiffre 100 comme base pour ces prix moyens de l'espace des dix ans 1889 à 1898, les chiffres correspondants des années 1899 à 1908 s'y trouvent dans le rapport suivant :

	1899	1901	1903	1905	1907	1908
Seigle	100	96	91	98	127	123
Froment	91	94	90	98	116	118
Avoine	98	101	93	102	125	114
Maïs	91	106	106	115	131	140
Orge	99	98	92	101	114	118
Pommes de terre	93	87	102	126	122	121
Génisses	101	102	113	120	128	121
Porcs	91	107	96	123	106	112
Veaux	121	112	127	135	149	143
Moutons	106	109	128	134	144	136
Beurre	100	105	105	112	114	119
Huile de colza	90	107	90	87	135	129
Harengs	129	116	106	136	115	92
Café	53	56	51	62	59	60
Riz	106	104	104	100	115	113
Graisse comestible	82	127	126	109	135	133
Poivre	147	164	167	155	123	87
Laine	127	94	117	123	138	121
Coton	79	102	128	114	135	122
Peaux	107	107	115	129	134	122
Chanvre	112	135	121	114	132	128
Jute brute	98	107	111	149	185	152
Fer	122	115	105	104	136	119
Plomb	130	112	100	118	165	116
Etain	153	148	158	180	216	168
Houilles allemandes	106	123	112	113	127	133
Pétrole américain	106	106	110	99	108	113

Vis-à-vis de la moyenne de 1889/1898, qui pourtant, dans la presque totalité des cas, se trouvait déjà au-dessus de la moyenne de la première année de la période, il en résulte donc des augmentations allant jusqu'à 68 pour cent (étain). Les principaux denrées alimentaires des masses populaires en général, pommes de terre et blé pour la fabrication du pain, se sont élevés de 18 et 23 pour cent. Le bétail augmenta de 12 à 43 pour cent. Il n'y avait en somme que le café et le poivre qui sont devenus meilleur marché, une compensation bien maigre en regard des autres saignées financières. Dans la même proportion que les denrées alimentaires — en moyenne environ 20 pour cent — les charbons et autres produits industriels aussi ont subi une augmentation de prix considérable (Schwäbische Tagwacht 6.IV./1909).

Pour un bon nombre de catégories d'ouvriers bien organisés, les augmentations de salaire obtenues peuvent avoir compensé bien au-delà ces hausses de prix, mais le gros de la classe ouvrière souffre énormément sous ces conditions de renchérissement, hostiles au peuple, amenées par la politique douanière et économique des classes gouvernantes.

S. C.

Statistique comparative.

Le travail quotidien des animaux domestiques est calculé de la manière suivante (d'après la statistique suisse) :

	Fr.	Moyenne de la production de travail annuelle
Cheval	4.25	à 200 jours ouvrables
Mulet	3.60	» 100 »
Ane	3.50	» 100 »
Bœuf	3.—	» 160 »
Vache	2.50	» 120 »

D'après ces données, la valeur de la production de travail totale de l'effectif du bétail, fixé en 1906, s'élèverait donc à environ fr. 128,821,222.—. Cela représente déjà une bien jolie somme. — Nos statisticiens officiels, quand se mettront-ils à calculer la valeur de la production de travail des 600,000 ouvriers et ouvrières ? Cela durera certainement longtemps encore !

En attendant, ceux qui, pendant 300 jours par année, suent journellement dix heures et plus pour un gain dérisoire, peuvent voir dans le tableau ci-dessus, dans quelle catégorie d'animaux domestiques ils peuvent être classés.

Administration : Imprimerie de l'Union, Kapellenstrasse 6, Berne.